

## **RESOLUTIONS ADOPTEES**

### **ARABIA SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 17 mars 1994  
**Siège social** : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-  
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

### **Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2020**

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2019 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2019, en prend acte dans son intégralité.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion au cours de l'exercice 2019.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les sommes distribuables de l'exercice 2019 comme suit :

Sommes distribuables de l'exercice 2019	:	128.409,115
Report à nouveau 2018	:	67,730
<b>TOTAL</b>		<b>128.476,845</b>
Dividendes de l'exercice 2019	:	128.469,210
Report à nouveau 2019	:	7,635

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2019 à **1,398 dinar par action**.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **21 avril 2020**.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de 1500 dinars net par administrateur.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir à tous porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## **RESOLUTIONS ADOPTEES**

### **SANADETT SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 1er août 1996  
**Siège social** : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-  
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

### **Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2020**

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2019 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2019, en prend acte dans son intégralité.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion au cours de l'exercice 2019.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les sommes distribuables de l'exercice 2019 comme suit :

Sommes distribuables de l'exercice 2019	3.265.979,406
Report à nouveau 2018	104,492
<b>TOTAL</b>	<b>3.266.083,898</b>
Dividendes de l'exercice 2019	3.265.879,974
Report à nouveau 2019	203,924

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2019 à **5,271 dinars par action**.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **21 avril 2020**.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de 1500 dinars net par administrateur.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir à tous porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité**